



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **AVENEXT EVENTS SARL**,
Place de Saint-Gervais 1, 1201 Genève
2. **Remarques:** But: création, gestion et organisation d'évènements privés et/ou publics, édition, production et gestion de spectacles et d'artistes, organisation d'évènements musicaux et sportifs, production et gestion de produits dérivés, ainsi que relations publiques, logistique, services domestiques et de conciergerie, sécurité, transport, service traiteur et gestion d'établissement; activités dans le secteur de l'évènementiel, les relations publiques et la restauration.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
- 1. L'état de collocation (réf. n° 1);
 - 2. l'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
 - 3. l'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).
- A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
 - dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).
- Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2-3)
- Pour tout renseignement:
Groupe n° 3, tél. 022 388 89 03
2009 000727 Y / OFA3
- Office des faillites
1227 Carouge
- 05402408

